L'action Co-create

Vision

l'action co-create, un soutien à la recherche participative pour une transition vers des systèmes résilients.

L'action co-create a pour ambition de soutenir une recherche reposant sur les principes de Recherche et d'Innovation Responsable (RRI) et d'engagement public qui sont également des critères importants du programme H2020 « science with and for society ». La RRI implique que l'ensemble des acteurs travaillent ensemble durant tout le processus de recherche et d'innovation afin d'aligner celui-ci et les résultats qui en découlent sur les valeurs, besoins, attentes et ressources de la société. Ceci inclut une logique multi-acteurs et d'engagement public. L'engagement public implique la co-création de l'avenir avec les citoyens et les organisations civiles. Il rassemble autour de sujet scientifique et technologique, une diversité d'acteurs qui ne sont normalement pas habitués à interagir[1].

Ainsi, la co-creation implique une participation active des usagers dans l'ensemble du processus d'innovation (de la conception du projet à la validation des résultats). Dans une phase de recherche le terme co-création fait référence à ce qu'on appelle la **recherche participative**. Cette recherche participative se caractérise par :

1. Une recherche et une innovation émergeant des usagers et ancrée dans leur contexte. Ceci fait référence à la notion de **pertinence de l'innovation**.
2. Une recherche et une innovation qui implique et bénéficie directement au citoyen créant ainsi un espace de co-apprentissage. La notion de transfert technologique s'estompe afin de laisser émerger la notion de co-constuction des savoirs et connaissances. Ceci fait référence à la notion **de capacitation (empowerment de l'usager).**
3. Une recherche qui va au-delà des cloisonnements disciplinaires et intègre des connaissances non-académique et non-formels. Ceci fait référence à la notion de **transdisciplinarité.**
4. Une recherche et une innovation qui rompt les cloisons entre le citoyen, le secteur industriel associatif et le secteur académique. Ceci fait référence à la notion de **transectorialité**
5. Une recherche qui modifie la posture du chercheur académique. Ceci fait référence à la notion de **recherche –action**.

Afin de se placer dans le cadre d'une recherche participative, les projets sont réalisés au sein de living labs.

Un « living lab » signifie un laboratoire vivant. Un laboratoire, car il s'agit d'un espace de co-création et d'expérimentation. Vivant, car la création et l'expérimentation est directement effectuée dans le cadre de vie des usagers. Le terme «utilisateur» se réfère ici aux consommateurs, citoyens, clients, fournisseurs, employés, communautés d'intérêt, partenaires privés, visés par le produit ou le service développé

Un Living Lab mise sur l'usage comme principal moteur de l'innovation. Le processus d'innovation est donc porté par l'usager final et soutenu par les différentes parties prenantes. Le living lab est donc un espace de dialogue, de rencontre et de production conjointe de connaissances à toutes les étapes du processus.

Le living lab n'est donc pas un environnement contrôlé et fermé, de type laboratoire mais un système ouvert sur le monde où une pluralité d'influences, de contraintes et d'opportunités peuvent se manifester.

[1] Article Responsible research & innovation et Public Engagement in Responsible Research and Innovation sur le site Horizon2020: The EU Framework Programme for Research and Innovation, programme "science with and for society"

Remarque par rapport au living lab : un living lab n'implique pas nécessairement la co-création et la recherche participative. Il peut se limiter à constituer un espace test. Le cas extrême étant le cas où l'usager n'est même pas conscient qu'il participe à une expérience (exemple : le cas cité par Iminds pour le développement de bracelets lors d'évènements tels que des concerts). Dans ce type de configuration l'usager est considéré comme le testeur d'une recherche externe menée par une entreprise ou un organisme de recherche. C'est le cas typique des essais cliniques. Dans une recherche participative c'est plutôt l'inverse qui est visé : l'usager est complétement impliqué dans le processus de recherche. De sa conception à sa valorisation. Son savoir est complétement valorisé dans le cadre du projet et le chercheur issu de l'entreprise ou de l'organisation des recherche est un acteur parmi d'autre qui amène ses compétences spécifiques pour répondre aux questions de recherche qui émane du contexte des usagers. Ainsi la recherche participative se fait au sein de living-labs mais tous les living-labs n'impliquent pas de recherche participative.

Il y a donc un continuum entre un living-lab qui se réduit à un espace test et un living lab qui est un espace de co-création. Ces deux pôles ont bien été illustrés d'une part la présentation d'A. Meschinelli (la recherche dans une logique multi-acteurs) et P . Ballon (Iminds). Tout dépend où l'on place le curseur.

Dans le cadre de l'action co-create c'est la co-création qui est ciblée. L'accent est donc beaucoup plus placé sur le caractère participatif et populaire de la recherche que sur l'aspect living lab.

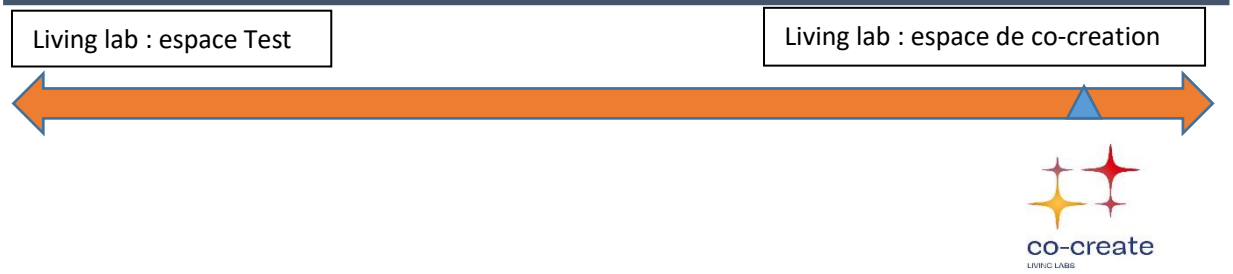

L'ambition de l'action co-create est d'être un outil de soutien à la transdisciplinarité et à la recherche participative. Elle est donc au croisement de deux chemins :

Un premier chemin est celui reliant une recherche de laboratoire à la recherche de terrain qui répond aux attentes des citoyens et les implique totalement dans le processus. Le principe est donc d'amener le chercheur à changer de posture. Le chercheur n'est plus le porteur d'un projet mais il apporte ses compétences au service du projet de recherche. Il ne s'agit plus de produire de la connaissance pour ensuite la transférer. Et il ne s'agit plus d'innover pour ensuite faire en sorte que l'innovation soit « adoptée » par les usagers. Ainsi dans une recherche participative, les concepts de transfert technologique, de diffusion ou d'adoption de l'innovation ne sont plus pertinents.

Comme le mentionne l'article du Groupe interdisciplinaire de recherche en agoroécologie[2] : « la recherche ne peut plus ignorer que les associations, citoyens et consommateurs, les acteurs sociaux et praticiens peuvent accepter, mais aussi refuser les diagnostics d'experts, voire ignorer ou adopter les innovations qu'elle produit. Les questions de recherche s'adressent donc à différents publics qu'elles contribuent à construire et qui en retour les construisent elles-mêmes. Ces publics peuvent suggérer ou transformer des problématiques, modifier les méthodologies et contribuer à ses résultats en intégrant des savoirs et pratiques profanes (locaux, citoyens, traditionnels) et savoirs savants. Il s'agit donc d'interroger les relations entre sciences et sociétés par le biais des relations entre chercheurs et publics ».

La recherche participative indique donc un changement de posture de la recherche académique vis-à-vis de la manière de produire et de partager les connaissances. Le cadran de Bawden présenté en annexe illustre bien ce changement de posture. L'objectif visée par la co-création est d'amené le chercheur vers le cadran (holo-constructiviste).

L'autre chemin est celui reliant les sciences technologique et les sciences sociale et humaines. Parce qu'elle se veut complètement ancrée dans les initiatives citoyennes la recherche participative doit simultanément apporter les réponses aux défis techniques et sociaux que soulèvent ces initiatives. Elle doit ainsi prendre en compte la complexité et de la diversité des relations et des dynamique sociales. Elle vise par ailleurs à remettre la recherche au service de la société. Les sciences sociales sont donc un élément clef de l'action tant par le fait qu'elles permettent le processus de co-creation que par le fait qu'elles sont garante d'une innovation répondant aux besoins sociaux d'aujourd'hui et à venir. L'idée est bien d'être au croisement de ce chemin. L'action ne vise dons pas à aller d'un extrême à l'autre mais bien d'être un espace transdisciplinaires où les acteurs ne sont pas mobilisés par leur discipline scientifique mais bien par une problématique commune et partagée qu'ils souhaitent adresser avec leurs compétences respectives.

Edition 2016

Ma proposition est que l'action Co-create ne soit pas axée autour de thématiques spécifiques mais qu'elle soit plutôt structurée par un cadre défini par une vision et une approche méthodologique. Ce cadre permettrait donc une approche bottom-up. Ceci répond d'une part à la volonté de soutenir un mode d'innovation mais permet d'autre part de soutenir la créativité et d'accueillir des projets au moment le plus opportun par rapport à leur degré de maturité et pertinence (*cf*. pertinence de l'innovation).

Ce cadre reposerait sur 3 piliers

1. La recherche participative ;
2. L'innovation sociale ;
3. Une innovation pour accélérer la transition vers des systèmes résilients.
   Rem Si l'on a une bonne compréhension de développement durable, de son évolution de l'efficience vers la résilience, de son caractère transitoire et de son indépendance idéologique, on pourrait aussi parler d'innovation pour le développement durable.

Recherche participative

Les principes de la recherche participative ont été explicités ci-dessus. Les projets devraient donc rentrer dans cette logique (cf. les 5 caractéristiques et le curseur du living lab placé du côté co-création).

Innovation sociale

En ce qui concerne l'innovation sociale. L'important ici est de définir le type d'innovation sociale souhaité. Globalement l'innovation sociale a pour ambition de répondre aux besoins, attentes et valeurs de la

[2] **Stassart** P et al, « L'agroécologie : trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables », in Agroécologie : Entre pratiques et sciences sociales, Éducagri éditions, 28/07/2012.

société. L'innovation sociale n'est pas restreinte à de l'innovation en science sociale et humaine mais elle s'appuie dessus pour opérationnaliser, évaluer et accompagner la logique de recherche et d'innovation responsable, multi-acteurs et d'engagement public. Ainsi l'innovation sociale peut impliquer des innovations technologiques comme l'illustre les multiples projets du réseau ZERI soutenu par Gunter Pauli. Comme le mentionne le guide de l'innovation sociale de l'UPSO[3] (Union des Entreprises à Profit Social) : « Il apparaît notamment vain d'opposer les concepts d'innovation technologique et d'innovation sociale. Ceux-ci ne doivent pas être perçus comme antagonistes. En effet, la réalité est plus complexe et les deux types d'innovation coexistent de manière très imbriquée. De nombreuses innovations sociales prennent la forme d'un produit intégrant une nouvelle technologie. »

Il ne s'agit donc pas d'une question de discipline scientifique mais bien de finalité.

L'action co-create se veut être profondément ancrée dans une perspective d'innovation sociale comme l'illustrent la majorité des projets « proeftuin » ou « alimentation durable » financé par Innoviris. Mais ce serait plus particulièrement des innovations sociales communautaires (community-based social innovation) qui seraient visées par l'action. Selon O. Schutter[4] ces innovations répondent à deux caractéristiques principales :

1. Elles viennent des citoyens qui cherchent à changer leur environnement (innovation sociales Bottom-up).
2. Elles sont motivées non par la quête de profit mais par une quête de valeurs, de sens et de cohérence (value-driven).

Ces innovations sociales se distinguent donc des innovations sociales relatives par exemple à la responsabilité sociale des entreprises (approche top-down) ou incluant de nouvelles modalités de gestion de ressources humaine (profit-driven).

Innovation pour transition vers des systèmes résilients

Les conclusions du premier congrès transdisciplinaire sur le développement durable (31 janvier 2013) faisaient le constat que la recherche académique n'avait pas réussi à changer le cours des choses et présente un échec systémique généré par une science éthiquement neutre, monodisciplinaire et déconnectées des acteurs en situation.

L'action co-create souhaite répond à ce constat et soutenir la recherche et l'innovation nécessaire à une transition vers des systèmes durables

Cette innovation de résilience (ou innovation pour un développement durable) elle répond, en dehors de toute considération idéologique, à un des plus grands défis que rencontrent aujourd'hui nos sociétés. Or Innoviris ne propose aucune action structurelle pour soutenir ce type de recherche et d'innovation. Si l'on se place dans le cadre heuristique de l'analyse multiniveaux des processus de transition[5], la plupart des actions d'Innoviris restent dans une dynamique de soutien au système en place et ne permettent que trop peu l'émergence de niches.

Les processus d'innovation qui sont proposés par Innoviris et les critères de sélection associés, ont essentiellement pour objectif de maintenir, renforcer redynamiser un système en place dans une logique prévisible. Ces innovations sont donc les capitaines d'un bateau qui essaie d'aller de plus en plus loin en repoussant les limites indépendamment des incertitudes externes. Ce déséquilibre présente deux inconvénients majeurs.

---

[3] Le Guide Innovation Sociale de l'UNIPSO

[4] De Schutter O et Dedeurwaerdere T, « social innovation and sustainable development », présentation lors du 2ème congrès interdisciplinaire du développement durable.

[5] Geels, F,W and J. Schot (2007), "Typology of sociotechnical transition! pathways." Research!Policy 36:399-417

Premièrement, ces actions soutiennent une innovation endogène au système qui évolue dans une logique prévisible et linéaire. Mais quasi aucune ne soutient une innovation d'adaptation aux évolutions et contraintes exogènes et imprévisibles qui se feront de plus en plus présentes (changement climatique, inégalités sociales, perturbation des écosystèmes, vulnérabilité des systèmes financiers et alimentaires, limitation des ressources, croissance démographique, etc.). Pour reprendre l'image du bateau, nos actions soutiennent surtout des innovations qui influencent la vitesse du bateau mais ne soutiennent pas des innovations qui permettront de s'adapter aux perturbations météos qui s'annoncent.

Deuxièmement ces innovations endogènes sont non seulement de moins en moins capable d'atteindre leur

objectif car les limites sont de plus en plus contraignantes mais elles contribuent à un verrouillage socio-technique qui force l'accélération du système et empêche le développement d'alternatives bloquant ainsi l'émergence de solutions d'adaptation. En d'autres mots le bateau va de plus en plus vite, est de plus en plus gros mais est de moins en moins capable (physiquement et organisationnellement) de résister à des perturbations externes. Cette situation peut aussi être illustrée par l'explosion de créativité auquel on peut assister lorsque le système en place est perturbé pas des chocs importants.

En résumé Innoviris offre trop peu de soutien à des innovations de résilience répondant au besoin des sociétés faces à des perturbations externes et imprévisibles.

L'idée ici n'est surtout pas de critiquer une approche par rapport à une autre mais bien d'assurer un équilibre pour accompagner une dynamique de transition.

A côté de ce manque de soutien à une innovation de résilience, les quelques action d'Innoviris liées au développement durable sont trop ponctuelles et spécifiques. Globalement elles n'apparaissent que dans le cadre de sélection des thèmes Anticipate ou dans l'action Impulse ou Plateformes Stratégiques consacrée à l'environnement (dernière action éco-construction en 2012). Lorsque ces thèmes relève du développement durable il ne relève généralement que d'un seul des trois piliers avec une emphase sur l'environnement et ne concerne qu'une des facettes du problème. Rares sont les projets qui intègrent le pilier social, économique et environnemental.

Il y a ainsi un déséquilibre important entre l'ampleur du défi sociétal, le besoin de transdisciplinarité, l'augmentation des incertitudes, et l'offre de soutien à une innovation résiliente que propose Innoviris.

La proposition est donc que l'action co-create soutienne (dans une approche critique et constructive) les processus de transition en soutenant les initiatives de niches souvent « appelée initiatives de transition » par lequel les citoyens tentent de reconstruire des systèmes résilient et du lien social.

Remarque sur le scope innovation sociale

La présente note se focalise sur l'action co-create. Je ne pense pas que celle-ci doit être l'unique action permettant l'innovation sociale même si elle en fait un pilier et la met ainsi en visibilité.

Comme nous le mentionnons, il y a d'autres types d'innovation sociale qui peuvent être soutenue dans des secteurs plus larges et qui ne sont pas toujours basée sur des initiatives citoyennes (community based).

Par ailleurs, la co-création n'est peut-être pas toujours pertinente pour certaines de ses innovations.

Par contre d'autres secteurs sociaux (soins de santé, socioculturel, travail adapté et maison d'accueil, des services d'aide de famille, etc.) pourraient être appropriés pou de la co-création.

Face à ce risque il y a plusieurs possibilités

- Considérer que dans le cadre de la nouvelle ordonnance, la possibilité de soutenir les asbl permettra un soutien complémentaire.
- Elargir le cadre de l'innovation résiliente et considérer que la plupart des projets d'innovation sociale contribuent au développement de systèmes résilients.

Proposition de Calendrier

Une fois que nous nous sommes mis d'accord sur le principe la cadre de l'action il sera encore nécessaire de confronter ce cadre à la réalité du terrain afin de sonder la potentialité de projets effectifs et les compétences à Bruxelles. L'obstacle sera selon moi plus qualitatif que quantitatif et portera plus sur la maturité des initiatives pour entrer dans le cadre de l'action. Rem. Dans le cas où le potentiel serait limité le plan B serait de retomber sur une thématique plus précise et de suivre la voie tracée par l'action 2015. Dans ce cas, la thématique « healthy city » qui avait été proposée dans le cadre de l'action Bridge semble être pertinente pour une action co-create.

10/15	11/15	12/15	01/16	02/16	03/16	04/16	05/16	06/16	07/16	08/16	09/16	10/16	11/16	12/16
Prescrining des potentiels et compétences		Ouverture de l'appel à expression d'intérêt		Sélection des expression d'intérêt	Soumission des projets finaux			Jurys d'évaluation	Sélection et rapports		Décision Gouvernementale		Démarrage des projets	

Le Cadran De Bawden[6]

Il s'agit d'un outil d'analyse différenciant les démarches de productions de savoirs. Développé dans le cadre de la thématique de l'agriculture durable, le "cadran de Bawden" (BAWDEN 1997) illustre la manière dont la différenciation des points de vue influence les chercheurs dans "leur démarche de recherche, le type de connaissances qu'ils produisent, le mode d'intervention qu'ils mettent en œuvre, le type de partenariat qu'ils engagent ". La lecture s'effectue selon une dualité axiale : l'axe vertical délimite une zone supérieure caractérisant une perception holistique (perception d'un système dans sa globalité, où le chercheur tend à étudier un système dans toute sa complexité) et une zone inférieure correspondant à une perception réductionniste (perception d'un système par ses différentes parties, où le chercheur tend ici à découper un système à ses composants et à les décrire individuellement). L'axe horizontal, quant à lui, subdivise une zone constructiviste et une zone objectiviste. Dans le constructivisme, la connaissance de la réalité se construit par le sujet : le chercheur, inévitablement influencé par son observation, tend à décrire une réalité, par le truchement de son expérience. A l'autre extrémité, l'objectivisme est le fait de considérer une réalité indépendamment de l'observateur (par exemple, lorsque le chercheur tend à objectiver une réalité universelle).

Ces deux axes délimitent ainsi quatre zones, ou catégories de perception du monde, qui correspondent à quatre postures de production de connaissances.

- La zone "technocentrique" représente un savoir centré sur la technique Ayant comme fondements des connaissances dites "objectives", elle est le lieu de la "normalisation au sens de la production de standards et de références, ainsi que de la prescription en termes de transmission de savoirs".
- La zone "écocentrique" concerne une production de savoir systémique. La "notion d'écosystème est souvent l'outil théorique utilisé pour se représenter le monde et son fonctionnement, pour rendre compte de la cohérence et de la pertinence de ses interactions".
- La zone "holonocentrique" regroupe les "approches privilégiant les interactions sociales et les "solidarités", "les alliances et les oppositions" : l'ensemble d'activités, de pratiques, d'intentions et de projets de groupes humains tirant ressources des fonctionnements naturels. La diversité de points de vue sur le même thème est ici reconnue et tentée d'être réunie par le compromis.
- Quant à la zone égocentrique, il suggère l'attitude d'une individu qui construit sa connaissance dans un esprit relativiste, c'est à dire sans l'ambition de décrire une réalité ou d'objectiver quelque chose, mais pour construire une connaissance qui lui est nécessaire et spécifique, relativement à son contexte, sans tenir compte de l'aspect systémique de son problème et de ses interdépendances.

[6] **Hubert** B., "Le traitement du long terme et de la prospective dans les zones ateliers (suite). Les rapports ente chercheurs et acteurs", in *Natures, Sciences, Sociétés*, 4/10, 2002, pp.51-62.

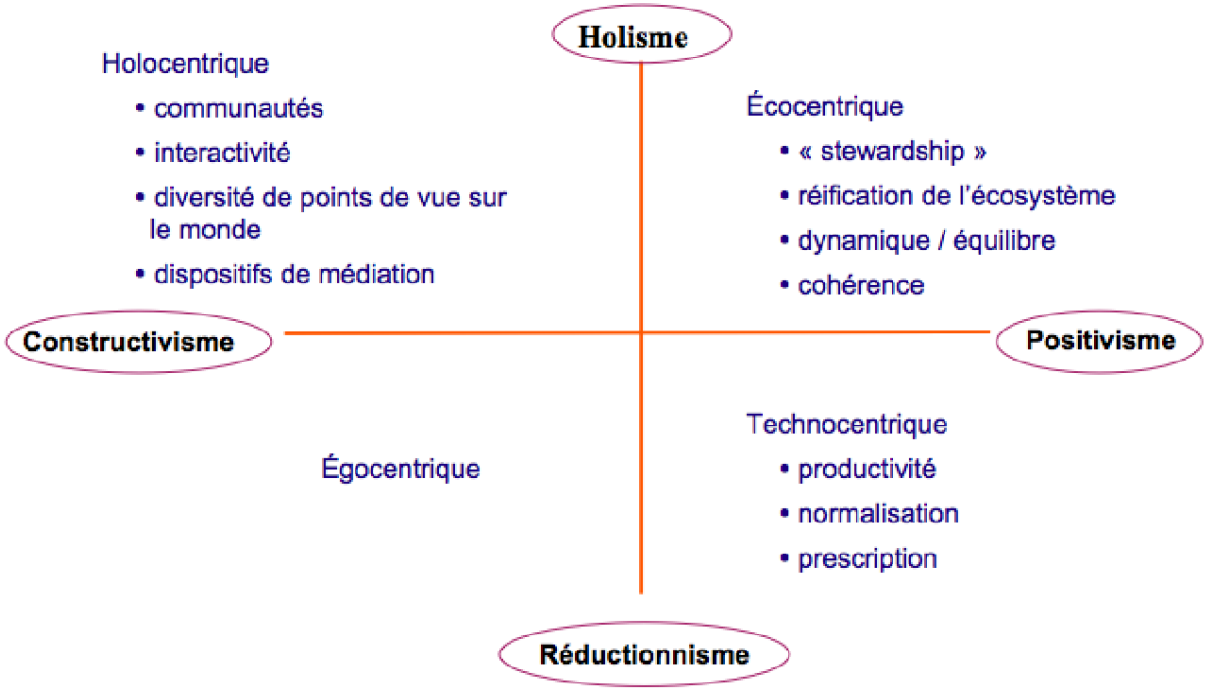
Holisme
Holocentrique
• communautés
• interactivité
• diversité de points de vue sur le monde
• dispositifs de médiation
Écocentrique
• « stewardship »
• réification de l'écosystème
• dynamique / équilibre
• cohérence
Constructivisme
Positivisme
Égocentrique
Technocentrique
• productivité
• normalisation
• prescription
Réductionnisme